

PANIERS ARIEGEOIS CR vendredi 2 oct 2009 pour préparer la réunion à la chambre d'agriculture

Voici un très court résumé de ce que nous avons dit vendredi 2 oct. Ce CR ne donne pas du tout l'ensemble de la discussion mais les points dont il faudrait se souvenir.

Et ce serait bien que chacun le complète et modifie pour qu'on soit bien, sur la même longueur d'onde vendredi prochain.

les différents paniers ariégeois étaient présents, à l'exception de "à la source".

Jean-Luc nous a précisé les fonctions des divers organismes. (+ wikipédia par moi)

chambre d'agriculture

- Fondée en [France](#) le 3 janvier 1924, organisme consulaire chargé de représenter l'ensemble des différents [agents économiques](#) de l'[agriculture](#) : [exploitants agricole](#), mais aussi propriétaires, salariés, et organisations agricoles telles que les [mutualités](#), [coopératives](#), crédits et syndicats à vocation générale.
- élu par collège au suffrage universel direct : les exploitants agricoles, les anciens exploitants, les propriétaires, les salariés de la production, les salariés d'organismes, les groupements professionnels (mutualités, coopératives, syndicats, Crédit Agricole) et le CRPF (propriétaires privés de forêts).
- fixe la ligne agricole du département, les priorités.
- joue un rôle d'information et d'aide aux agriculteurs. Dispose de Services d'Utilité Agricole et de Développement (SUAD) et d'organes de formations.

Safer - sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural

- organisme technique départemental,
- membres désignés par la chambre d'agriculture,
- chargé d'appliquer les lignes directrices décidées de la chambre,
- organisme d'intervention sur le [marché foncier](#) rural dont la mission est de contribuer à l'amélioration des structures foncières du secteur agricole.
- dispose d'un [droit de préemption](#) lors des ventes de fermes ou de terrains agricoles, pour ensuite les rétrocéder aux agriculteurs locaux ou à des jeunes agriculteurs afin de préserver cette activité.

communes ou communautés de communes.

- établissent un Plan Local d'Urbanisme PLU, et donc classent les terres en agricoles ou constructibles.

besoin en Ariège

- une centaine de paniers en basse Ariège.
- une centaine de paniers en haute Ariège.
- nombre de familles qu'on représente ????
- un panier correspond à peu près à une famille de 4 personnes pour un repas par jour. Son prix est de 12 à 15 €.

Ce serait bien qu'on établisse les retombées économiques actuelles grace aux paniers et autres colis.

nos questions à la chambre d'agriculture.

- quelle formation en maraîchage et en maraîchage bio sur l'Ariège ?
- quelle possibilité de foncier - maraîchage ?
- quels moyens financiers pour l'installation. (nous avons des idées, un exploitant n'est pas forcément un propriétaire !

Odile GALLAIS